



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 mars 2024
sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH

Membres en exercice : 12

Membres présents : 8

Le 19 mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Benfeld s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Membres le 14 mars 2024.

Assistent à la séance : Mme Elsa ESTREICHER, M. Jean-Marie FELTZ, Mme Anne-Marie GINTZ, M. Martin GUNDELACH, M. Jean-Paul HUMBLET, M. Jean-Michel LINGET (qui représente M. Pierre LINDECKERT), M. François SAETTEL, Mme Florence SCHWARTZ et M. Jacky WOLFARTH.

Absents excusés : Mme Ellia FONTAINE, Mme Nathalie GARBACIAK, M. Pierre LINDECKERT, et Mme Marie-France SCHNEIDER.

Assistent en outre : M. Vincent SCHULTZ, DGS.

Le Président ouvre la séance à 18 heures en saluant les membres du Conseil d'Administration.

Nombre de membres présents à la délibération : 9

DEL08/02/2024 Affaires financières :

e) **Fixation des loyers 2024 de la RPA et du dépôt de garantie**

Vu les résultats de l'exercice 2023,

vu le budget primitif 2024 voté,

vu la hausse des loyers de 5 % au 1^{er} juillet 2023 décidée par le Conseil d'Administration,

le Conseil d'Administration,

après en avoir délibéré,

approuve :

- de maintenir les loyers aux niveaux actuels, à savoir :

- 610 € mensuel pour un F1
 - 695 € mensuel pour un F2
 - 42 € mensuel pour un garage pour les locataires de la RPA
 - 65 € mensuel pour un garage pour les non locataires de la RPA
- de porter la caution de 150 € à 400 €, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
Jacky-WOLFARTH.

